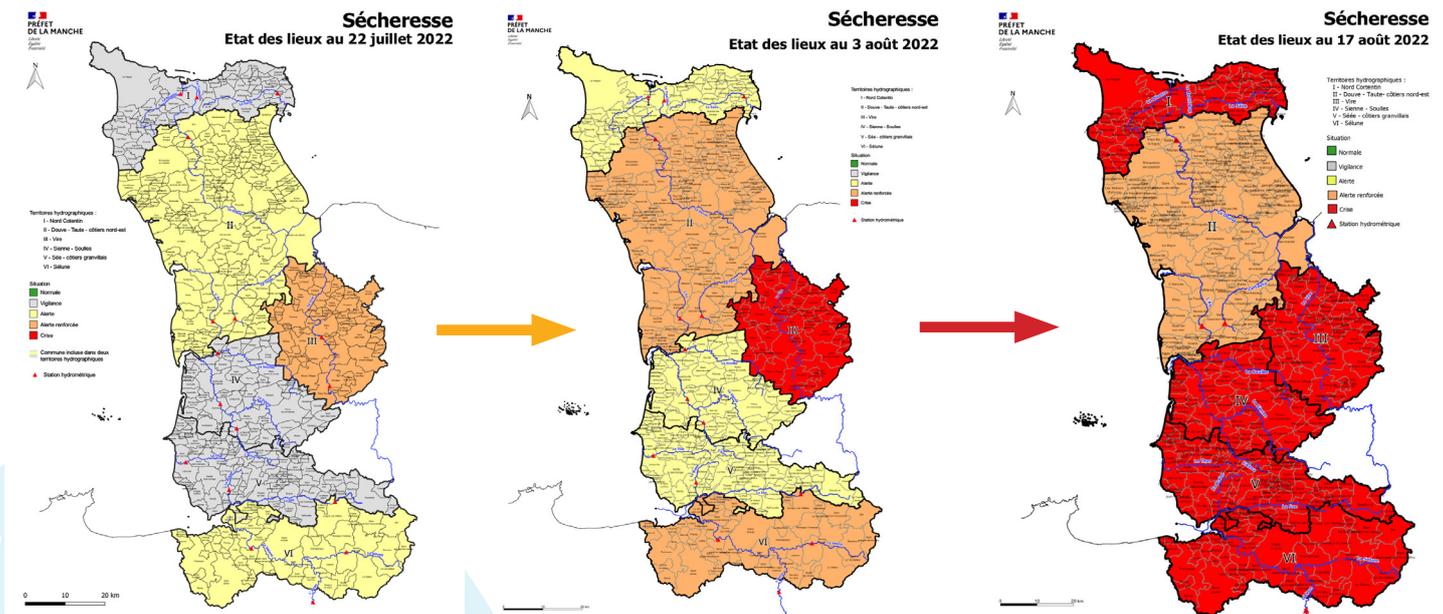


- LES ENJEUX DE LA RESSOURCE EN EAU -

> Évolution de la sécheresse sur juillet - août 2022 (fin de la vigilance le 16 décembre 2022).



• Bilan de l'été 2022 et constats

- **La sécheresse de l'année 2022 a été sans précédent** tant par sa durée que par sa précocité et son ampleur.
- **Les pénuries ont été évitées grâce à 2 facteurs :**
 - **Les efforts fournis** par la population, les industriels et les agriculteurs pour économiser l'eau.
 - **Les actions du SDeau50, et, notamment, les autoroutes de l'eau** permettant la circulation de l'eau potable à l'échelle départementale pour alimenter les territoires déficitaires.

2022 aura été **une année de prise de conscience de la réalité du changement climatique et des faiblesses du département en terme de ressource en eau : la Manche est un département où la ressource en eau souterraine (essentielle en période de sécheresse) n'est pas abondante et est répartie de manière très hétérogène** : mis à part le secteur de l'Isthme du Cotentin, le département ne dispose pas de grande nappe souterraine.

Le captage en eau de surface présente un inconvénient lors des sécheresses : **en dessous d'un seuil, on ne peut plus puiser l'eau d'une rivière.**

• Les outils et actions du SDeau50 face à la sécheresse

Depuis 2018, à l'initiative du Préfet de la Manche, **le SDeau50 est chargé, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, de porter un Plan de Gestion de la Ressource en Eau appelé H₂ORIZON Manche 2050. Son objectif est d'établir, dans une large concertation, un plan prospectif, à l'horizon 2050, afin d'identifier l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et de proposer des actions pour y faire face.**

Ce plan s'articule autour de **3 questions** :

- **Quelles ressources à 2050 ?**
- **Quels besoins à 2050 ?**
- **Quelles gestions ?**

Ces 3 questions se déclinent en **24 actions**.

• Quelles ressources à 2050 ?

Sur le territoire du SDeau50, **60% de l'eau est captée au niveau souterrain** (principalement dans le Centre Manche) et **40% au niveau des cours d'eau**. Le changement climatique va impacter ces ressources du point de vue de l'évolution des précipitations (quantité et périodicité), de l'évaporation et de la salinisation des aquifères (invasion du sel lié à la remontée du niveau marin). A cet effet, un travail important d'amélioration de la connaissance est mené en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), l'Université de Caen et la DREAL. Ce travail permettra, par la suite, de **modéliser les volumes d'eau exploitables et utilisables à l'avenir**.

• Quels besoins à 2050 ?

La réponse à cette question s'oriente, dans un premier temps, vers les **économies d'eau : comme pour toutes ressources naturelles, la meilleure est celle que l'on ne consomme pas**. Des actions sur le **renouvellement des réseaux** sont en cours et seront amplifiées dans les années qui viennent avec la mise en place d'un plan pluriannuel de renouvellement. L'année 2023 sera également marquée par **des actions de communication auprès des particuliers pour réaliser ces économies**. Par ailleurs, **un travail important est à engager avec les EPCI pour la prise en compte des évolutions des territoires sur leurs futurs besoins** et la mise en place d'alertes sur la disponibilité des ressources envoyées par le SDeau50 aux EPCI : une coordination est nécessaire.

• Quelles gestions ?

Le SDeau50 mène déjà des actions en faveur de la **gestion de l'eau grâce aux autoroutes de l'eau permettant des échanges**. La gestion de l'eau passe également par la **saisonnalité de l'utilisation des ressources : en période hivernale, où l'eau superficielle est abondante, il semble judicieux et moins impactant de favoriser leur utilisation et de diminuer les prélèvements en eau souterraine pour permettre une meilleure recharge des nappes**. Cette solution doit également prendre en compte la **préservation du milieu naturel : un travail est mené par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, en partenariat avec le SDeau50, sur l'influence des prélèvements d'eau et la recherche de solution pour en limiter les conséquences**.

Le Barrage du Gast a une grande importance dans la gestion de la ressource en eau : géré par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Seine, ce barrage a un rôle de sous d'étiage. L'eau, stockée en tête de bassin et libérée en période estivale, agit sur le débit et la qualité du cours d'eau. Il sert à la fois à compenser les prélèvements d'eau, à assurer un débit suffisant pour diluer les eaux usées et à maintenir un débit compatible avec une vie piscicole : **Durant l'été 2022, sans ce barrage, le secteur de Villedieu-Vire aurait pu être sans eau ou la Seine asséchée entre Villedieu et Ver**.



• La qualité de l'eau :

un facteur impactant sur la quantité

La qualité de l'eau brute est un facteur influant sur la quantité : une eau de mauvaise qualité, ou qui se dégrade, ne peut être potabilisée entraînant, de fait, de nouvelles tensions sur la quantité d'eau potable produite et distribuée. A cet effet, le SDeau50 mène, depuis 2012, des actions de préservation de la ressource via la mise en œuvre des démarches aires d'alimentation de captages (AAC). **Pour 2023, le Syndicat travaille sur 33 AAC, soit une surface de 10 350 ha. Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire parmi lesquels figurent les exploitants agricoles et la chambre d'agriculture**. Le SDeau50 propose d'accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes dans une démarche de co-construction des actions et sur la base du volontariat : ces programmes d'actions ont, pour finalité, la production d'eau tout en préservant la ressource et en permettant le développement d'une activité économique, une opération gagnant / gagnant.

La sécheresse de l'été 2022 a prouvé l'utilité des actions et des investissements engagés par le SDeau50 sans lesquels le département aurait connu des coupures d'eau. Il reste néanmoins beaucoup de travail pour adapter et renforcer la résilience de notre territoire alors que le changement climatique devrait faire des sécheresses estivales une norme saisonnière dans les années à venir.

